

4. Point sur l'emploi PEC

Pour des raisons familiales, Mme Dekioux, retenue le mois dernier pour l'emploi de cantonnier à travers un contrat « Parcours Emploi Compétence », ne pourra venir occuper ce poste.

Il faut donc entamer une nouvelle démarche.

5. Questions diverses

- Mur de soutènement en bordure de la route de Liorac : un expert de l'assurance est venu constater les dommages. On attend son rapport.
- Salle des fêtes : la commission de sécurité est venue vérifier le bâtiment. A cette occasion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la proposition du RDE24 concernant l'entretien des équipements incendie de la commune
- CCBDP : Dans le cadre du PLUI H, chaque parcelle de la commune doit être qualifiée (zone agricole, zone naturelle, zone à urbaniser, ...). Chaque commune est invitée à repérer les projets communaux, les activités économiques, artisanales, touristiques, les bâtiments agricoles susceptibles de changer de destination... et à les transmettre à la Communauté de Communes.
- Bâtiments : faire établir des devis pour effectuer des travaux dans un des logements du Presbytère (réparation ou remplacement d'un volet, assainissement).

6. Prochaine réunion

20 mai 2021 à 19 h.

Fin de la réunion : 22h.

Les comptes rendus précédents peuvent être consultés sur le site : www.causedeclerans.fr